

MEMENTO



12-13 août de 22h à 4h - Extinction des lumières

5-6 septembre Caves ouvertes vaudoises

18 septembre After work organisé par la Jeunesse

19 septembre Pétanque organisée par la Jeunesse

10 décembre Conseil général

AOUT 2020

L'administration est fermée du 24 juillet au 11 août 2020.



Nous vous souhaitons un bel été.

(si vous désirez que la date de votre manifestation soit insérée dans notre memento, merci de nous le faire savoir, par e-mail à agiez@bluewin.ch)

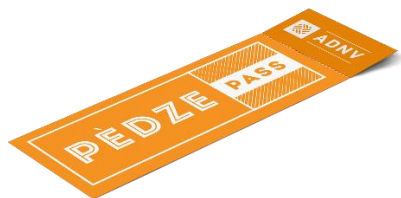
La Municipalité souhaite rappeler quelques règles concernant la déchetterie :

Elle remercie les personnes qui taillent les branches, haies etc ... d'apporter leurs branchages à la déchetterie et de ne pas les déposer en forêt.

La Municipalité rappelle aux propriétaires de chats les endroits pour jeter les litières :

- ✓ La litière de Silice (cristaux) doit être mise dans les déchets inertes.
- ✓ Les litières biodégradables sont à jeter dans les déchets verts.
- ✓ Pour toutes les autres, ces dernières sont à jeter dans les déchets ménagers.

En aucun cas, les sacs ne peuvent être jetés dans les poubelles réservées aux crottes de chiens.



L'ADNV a le plaisir de vous annoncer le lancement de son premier projet economico-touriste, concret utile et évolutif le « Pedze Pass » afin de mettre en valeur le Nord Vaudois.

Allez faire un tour sur l'adresse www.pedzepass.ch



Annulation du brunch du premier août

Nous sommes dans le regret de vous annoncer que nous devons renoncer à l'organisation de notre brunch du premier août. En effet, en vue de la période particulière que nous vivons et des mesures sanitaires en vigueur, il est très compliqué d'envisager de maintenir une manifestation de ce type. Raison pour laquelle nous avons dû prendre la décision d'annuler notre brunch.

En vous remerciant de votre bienveillante compréhension et au plaisir de vous revoir très bientôt dans la santé, nous vous transmettons nos meilleures salutations.

La Jeunesse d'Agiez

La Municipalité vous prie de prendre note qu'elle annule également le feu du 1er août.